

**[page de couverture]**

# **La Manche, terre du cheval**

Livret de l'exposition  
organisée aux archives départementales de la Manche  
du 1<sup>er</sup> juillet au 10 novembre 2006

[verso de la page de couverture]

**Commissariat**

Selma TURALIC  
Alain TALON  
Jérémie HALAIS

avec la collaboration de

Gilles DESIRE DIT GOSSET  
Remy VILLAND

**Sélection des documents**

Jacky BRIONNE  
Sophie POIRIER-HAUDEBERT  
Domnine PLUME  
Monique ARBASSETTE

**Relecture**

Laurent VIGNAUD

**Photographies, numérisation**

Alexandre POIRIER

**Conception graphique**

Société MAGELIO (Hérouville-Saint-Clair)

**Impression**

Imprimerie CORBRION (Condé-sur-Vire)

**Borne multimédia**

Charline HEULIN  
Renaud LAY

[page 1]

## Préface

Si le cheval est la plus belle conquête de l'homme, la Manche est certainement l'une des terres où celle-ci s'est accomplie le plus parfaitement. Le bicentenaire du haras de Saint-Lô célébré cette année est l'occasion de rappeler cette intime relation qui existe entre les habitants de notre département, leur terroir et l'équidé. Le Conseil général lui-même manifeste chaque année son soutien à la filière équine qui fait vivre directement trois mille professionnels.

Le haras national de Saint-Lô est à la fois un monument d'exception hérité du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré les destructions de l'été 1944, et aussi un formidable outil au service de la production équine et des éleveurs de la Manche. Pendant deux siècles, il a fourni des chevaux de qualité pour la guerre, l'agriculture, le transport, la course et le sport. Aujourd'hui, il est le fer de lance d'une filière qui, consciente de son héritage génétique et historique, aborde un avenir prometteur. En effet, nombreux sont les grands vainqueurs, toutes disciplines équestres confondues, cavaliers autant que montures, qui puisent leurs origines dans notre département.

Larousse disait que l'éleveur était « celui qui aime les animaux, les nourrit, les soigne, les forme, les éduque avec l'intention de les porter vers le haut (élever) ». L'exposition *La Manche, terre du cheval*, présentée aux archives départementales du 1<sup>er</sup> juillet au 10 novembre 2006, ainsi que cette publication, ont pour ambition de rappeler aux Manchois combien, depuis plusieurs siècles, ils ont été à la pointe de cet élevage, combien, en ce domaine comme dans d'autres, la Manche est terre d'excellence. Que tous ceux qui sont les acteurs de cette filière en soient félicités, et remerciés ceux qui ont su mettre leur talent à valoriser cette histoire.

Jean-François LE GRAND  
sénateur de la Manche  
président du conseil général

## La Manche, terre ancestrale du cheval

Le climat tempéré et humide ainsi que le sol imperméable du Cotentin favorisent le développement des pâturages. Bovins et équins bénéficient d'une nourriture abondante toute l'année. Ils prennent de la taille et de la chair. Ce sont les mêmes méthodes pensées par des dynasties d'agriculteurs et encouragées par l'organisation de concours lors des comices créés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui permettent d'élever et de sélectionner les chevaux et les vaches normandes afin d'améliorer les races.

La politique extérieure de Louis XIV exige une production équine importante, régulière et de qualité. Colbert organise l'étalonnage public afin d'assurer la remonte des régiments du roi. L'arrêt du 17 octobre 1665 établit ainsi les fonctions de « garde étalons ». Les étalons achetés par l'État sont placés en dépôt chez des particuliers pour être mis à disposition des jumenteries. Malgré cet édit, la production française se révèle insuffisante : entre 1695 et 1715, on est ainsi obligé d'importer trois cent trente mille chevaux pour plus de cent millions de livres.

Dans le Cotentin, le fils aîné de Louis XIV, le Grand Dauphin, possède un haras à Saint-Sauveur-le-Vicomte entre 1693 et 1711. L'importance d'une grande partie de l'élevage de chevaux dans l'élection de Valognes tient à la présence de ce haras du Dauphin. La race du pays se développe avec le croisement des étalons de l'héritier du trône. À sa mort en 1711, le roi supprime l'établissement. Dans le même temps, la Normandie se voit dotée d'un haras royal au Pin (département actuel de l'Orne). Localement, subsiste au XVIII<sup>e</sup> siècle le carrossier noir du Cotentin, cheval au modèle large, épais et vigoureux. Il se maintient pendant le premier XIX<sup>e</sup> siècle avant d'être supplanté par le carrossier anglo-normand.

L'Assemblée Constituante supprime en 1790 « *le régime prohibitif des haras* » : « *Il faut laisser à chaque particulier le droit naturel d'élever les chevaux qu'il lui plaira [...] les éleveurs n'ont besoin de haras nationaux pour faire naître de bons chevaux.* » Le cheptel est « placé » chez des particuliers, vendu et dispersé. Les guerres révolutionnaires ainsi que les premières campagnes napoléoniennes déciment la cavalerie. Le blocus oblige le service de la Remonte à développer la production équine nationale. Le décret impérial du 4 juillet 1806 rétablit une administration centralisée et hiérarchisée : « *la direction générale des Haras* ». Il crée six haras et cinq dépôts de monte, dont celui de Saint-Lô, dans le but de produire des chevaux pour les besoins de l'armée

## Un monument exceptionnel au service du cheval

À sa création, en 1806, le dépôt d'étalons de Saint-Lô est installé dans l'enceinte désaffectée de l'ancienne abbaye Sainte-Croix afin d'accueillir ses quinze premiers reproducteurs. Chaque dépôt représente l'administration des Haras dans une circonscription déterminée ; celle de Saint-Lô s'étend dès cette date à tout le département de la Manche et, dans

le Calvados, jusqu'aux limites de la rivière de l'Orne. Sur les terrains de l'ancienne abbaye cohabitent deux institutions : le haras, proprement dit, et le service de la remonte, dépendant du ministère de la Guerre, et qui assure l'acquisition de chevaux au profit de l'armée. Les relations entre ces deux services sont parfois tendues. Les années 1820 à 1850 sont consacrées à la rationalisation des équipements du dépôt au détriment des bâtiments conventuels de l'abbaye, afin d'accueillir un contingent d'environ quatre-vingts étalons et les personnels chargés de leur exploitation.

En 1874, la loi Bocher donne à Saint-Lô deux cent quarante étalons soignés par quatre-vingts palefreniers. Face à cette augmentation très sensible des effectifs, les installations du dépôt deviennent trop exigües. La construction d'un nouvel établissement est décidée, tout en maintenant en service le site de l'ancienne abbaye Sainte-Croix. Dessiné par l'architecte départemental KANAPELL en 1881, le « nouveau » haras est un chantier considérable dont les travaux se déroulent entre 1882 et 1905, le long de la route de Bayeux, sur un terrain de sept hectares. Les bâtiments sont livrés au fur et à mesure de leur réalisation avec un lot particulièrement important en 1890. En 1912, le cheptel du dépôt atteint son maximum en totalisant quatre cent trente-deux étalons.

#### **La loi Bocher**

La défaite de 1870 contre la Prusse révèle la déficience des chevaux dans l'armée française. C'est dans ce contexte que, le 25 janvier 1873, le député Delacour présente un projet de loi relatif «aux haras et aux remontes», avec le soutien de la plupart ses collègues normands et du lobby des éleveurs de l'Ouest. L'objectif est d'améliorer l'élevage des chevaux et leur fourniture à l'armée. Le député du Calvados Bocher démontre l'intérêt des étalons anglo-normands : ce type de cheval mixte répond aux besoins de la cavalerie et de l'attelage pour l'artillerie ; par ailleurs, son important cheptel permet de produire à court terme les effectifs nécessaires. La loi Bocher (du nom de son rapporteur) est votée le 29 mai 1874.

Les bombardements de Saint-Lô au début du mois de juin 1944 détruisent partiellement « le vieux haras ». La reconstruction de Saint-Lô parachève la disparition de ce premier établissement utilisé dans son intégralité jusqu'à la Libération. Au « nouveau haras », les bombes réduisent en cendres la sellerie, les écuries 1 et 2, ainsi que la maison dite de l'adjutant ; elles endommagent l'écurie n° 6, le pavillon du concierge, la porte Est et le manège. En outre, les locaux souffrent des tirs d'artillerie qui s'abattent sur Saint-Lô jusqu'à la mi-juillet.

Le directeur du haras, Paul LAURENS DE SAINT-MARTIN, s'attache à la très lourde tâche de reconstitution de l'élevage du cheval de selle mais aussi à la reconstruction du dépôt. Arrivé en décembre 1944 dans la « capitale des ruines », il découvre un établissement meurtri : le logement des agents et des étalons est très difficile. Après d'âpres pourparlers, il obtient la reconstruction à l'identique des vastes écuries brûlées et la construction d'un nouveau logement pour l'adjutant. Il parvient aussi à obtenir de la ville un terrain situé dans le prolongement du site en échange de la cession du « vieux haras ». Il faut attendre la fin des années soixante pour voir le haras renaître de ses cendres.

# Une institution et ses missions

## I. Produire des chevaux pour la guerre

Si en 1806 Napoléon décide la création d'un dépôt d'étalons à Saint-Lô, c'est avant tout pour fournir son armée en chevaux. Jusqu'en 1914, l'objectif principal des Haras est en effet de produire des effectifs de bonne qualité, répondant aux besoins spécifiques de l'armée, aux dépens de l'élevage des chevaux de trait qui ne fait l'objet d'aucune attention particulière.

Les remontes de l'armée permettent ainsi d'acheter des chevaux directement auprès des éleveurs. En 1898, la Remonte achète mille quatre cent sept chevaux. Pour inciter les éleveurs à la production du cheval d'armes, elle instaure des concours à l'occasion desquels des primes sont distribuées. L'armée achète essentiellement ses chevaux dans l'Avranchin, mais aussi dans la Hague et le Val de Saire.

### **Le système de la réquisition**

Dans l'éventualité d'une guerre, l'armée complète ses effectifs d'active (cent trente-cinq mille têtes en 1913) par les réservistes, autrement dit les chevaux issus de la réquisition. Le contingent est recensé sur la base de déclarations annuelles faites à la mairie pour les chevaux âgés de cinq ans. Il est réparti par une commission de classement en plusieurs catégories qui destinent l'animal à son éventuelle affectation : cuirassier, dragon, cavalerie légère, artillerie de selle, artillerie de trait léger et train de gros trait. En cas de mobilisation, la réquisition est confiée au maire. Le propriétaire, invité à se présenter devant la commission de réquisition, reçoit alors un mandat de paiement, sauf si son cheval est réformé.

La « *Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre* » est créée en 1898 pour se juxtaposer à l'administration des Haras dans l'orientation de la production. Sa principale vocation est de recenser de bons chevaux de selle capables de soutenir sur de longues distances le poids d'un cavalier et son barda au galop. De prime abord, le demi-sang normand ne semble pas correspondre à cette description puisque ce dernier est un trotteur et non un galopeur. La Société du cheval de guerre encourage, par la distribution de primes, l'utilisation de poulinières issues de père pur-sang et de mère demi-sang, qui doivent avoir une bonne ascendance trotteuse. Cette alliance du pur-sang anglais à la jument de type cob normand donne alors naissance au cheval de selle normand. C'est un animal maniable, souple, capable de supporter la fatigue et qui se déplace aux trois allures (pas, trot et galop). Au début de l'année 1914, le département de la Manche est « *un grand réservoir de chevaux d'armes avec ses 25 000 poulinières* », il fournit à la remonte « *plus de 5000 chevaux qui sont envoyés dans les régiments de cuirassiers, de dragons, d'artillerie.* »

Le premier conflit mondial va mettre au jour les changements survenus dans cette relation entre la discipline équestre et l'usage militaire. La cavalerie apparaît vite comme obsolète face aux nouvelles armes que sont la mitrailleuse et l'artillerie lourde. L'armée française abandonne le cheval monté pour le cheval attelé. La réquisition, mais aussi la pénurie du personnel envoyé au front, entraînent des dysfonctionnements dans la Manche. Ainsi, en 1917, M. BELLAMY, directeur du haras s'inquiète-t-il du fléchissement du « *nombre de juments amenées aux stations* ». Il souligne encore que « *la guerre a tellement bouleversé l'élevage qu'il est bien difficile de dire*

*d'une manière certaine que l'effectif des reproducteurs considéré dans son appropriation, répond bien aux besoins du pays. »*

La période 1939-1945 est marquée par la régression de l'élevage équin dans le département de la Manche. Deux facteurs l'expliquent : l'importance des réquisitions allemandes et les destructions de l'été 1944 qui affectent fortement le cheptel et endommagent le haras. Au total, le nombre de chevaux réquisitionnés durant l'Occupation est estimé à 5 181. Le Débarquement allié du 6 juin 1944 et les combats de la Libération qui en découlent contribuent à la disparition de près de dix mille chevaux. Pour l'institution des Haras, ce sont soixante-dix étalons qui sont tués ou réquisitionnés.

#### **Les réquisitions allemandes**

Dans la Manche, les réquisitions allemandes en matière de chevaux sont d'abord limitées. En janvier 1942, l'autorité allemande ordonne la réquisition de deux mille deux cents chevaux, pour la plupart âgés de quatre à dix ans. Les agriculteurs refusant de livrer leur cheval sont sanctionnés par des amendes. Certains produisent de fausses déclarations pour échapper à cette procédure. Malgré ces artifices, quatre cent soixante-et-onze exploitations se retrouvent sans cheval en avril 1942. La procédure est bien réglée. Les maires doivent informer les propriétaires de chevaux de leur obligation de présenter leurs animaux aux lieux et dates indiqués par l'armée allemande. Des commissions d'achat, composées d'occupants ou de mandatés, paient comptant les bêtes choisies à des prix fixés unilatéralement. À partir de janvier 1943, tous les chevaux nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1940 doivent être recensés. Les réquisitions d'attelages s'intensifient jusqu'au Débarquement notamment pour acheminer les matériaux destinés aux chantiers du Mur de l'Atlantique.

## **I. La sélection**

### **L'étalonnage public**

C'est la mission première des Haras nationaux. Ceux-ci doivent contribuer ainsi à l'amélioration génétique des races de chevaux. Pour faciliter et encourager l'élevage d'excellence, le Haras répartit ses étalons et son personnel dans les stations de monte pendant la saison de saillie des juments (mars à septembre). En 1868, soixante-huit étalons nationaux dépendant de Saint-Lô sont ainsi dispersés dans quatorze stations déconcentrées. Ce nombre est porté à une quarantaine au début du XX<sup>e</sup> siècle. Tout le territoire de la circonscription de Saint-Lô est désormais couvert.

### **La tenue du stud-book**

Les haras sont chargés d'opérer le signalement descriptif des poulains « sous la mère » pour établir leurs papiers d'identification. Ce signalement conditionne l'inscription au « stud-book ». Le 3 mars 1833, une ordonnance royale instaure le Stud-Book français pour les pur-sang nés ou importés en France. Le 10 décembre, une nouvelle ordonnance instaure le système des primes. Celles-ci récompensent les juments de pur-sang et les juments indigènes « suivies » (c'est-à-dire « suivies » de leur poulain) saillies par un étalon de race pure. Dès lors, cette politique d'amélioration de la race voulue par l'administration des Haras se répand à travers le

pays. La Normandie, et la Manche en particulier, deviennent les fers de lance de ce système. L'anglo-normand (ou demi-sang) est ainsi créé ; sa terre de naissance est la Manche.

#### Le « stud-book »

Cet anglicisme un peu barbare pour le néophyte désigne les registres qui regroupent les généalogies des animaux d'une race reconnue. Ceux-ci permettent de connaître l'origine et l'ascendance des étalons et des poulinières. Toute leur descendance y est inscrite. C'est l'administration des Haras nationaux qui gère et enregistre les animaux aux « stud-books ».

1833 : ouverture du stud-book français des pur-sang anglais.

1872 : création du stud-book des demi-sang normand.

1922 : création du stud-book du trotteur français.

1958 : création du stud-book du selle français.

## Éphrem HOUËL et le trotteur

Le trotteur, c'est l'élite de la race. Il a satisfait aux épreuves de vitesse. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le Cotentin, et en particulier la région du Plain, autour de Saint-Côme-du-Mont (cant. Carentan), s'impose comme la terre de prédilection du trotteur, dont les meilleurs sont acquis au profit des Haras qui les utilisent comme reproducteurs. C'est ainsi que dix-neuf étalons, soit nés dans la région, soit y ayant fait la monte, ont engendré plus d'une centaine de trotteurs. Ces grands noms sont : *Conquérant, Cherbourg, Fuchsia, Harley, Hetman, James Watt, Juvigny, Kalmia, Lavater, Mars, Narquois, Phaéton, Portici, Presbourg, Prince noir, Réséda, Sébastopol, Senlis et Tigris*.

Éphrem HOUËL DU HAMEL DE MONTRABOT (1807-1885) est né à Torigni-sur-Vire, d'une vieille famille normande. Comme son père avant lui, il devient officier des Haras en 1829 et sous-directeur du dépôt de Saint-Lô en 1831. Il n'hésite pas à lutter, contre l'avis de ses supérieurs, afin de créer les courses au trot dans le but de développer les capacités de l'anglo-normand. Les courses semblent selon lui « *le seul moyen de relever le commerce du cheval en Normandie, en forçant l'éleveur à donner de l'éducation à ses élèves et à les nourrir convenablement* ». Ces épreuves sont la méthode la plus sûre pour juger des mérites des chevaux. Le 25 et le 26 septembre 1836, sur la grève de Cherbourg, les premiers départs de course sont donnés devant « *une foule immense de la ville et des campagnes voisines [...] accourue pour jouir de ce spectacle nouveau* ». Les années suivantes, Caen, Saint-Lô et Avranches suivent l'exemple de Cherbourg. Quant à leur promoteur, il quitte peu après la Manche pour le haras de Langonnet, où il crée les courses de trotteurs en Bretagne. Après diverses affectations, dont celle du Pin, il terminera sa carrière en 1865 comme inspecteur général des Haras en poste à Saint-Lô.

Consciente de ses intérêts, l'administration des Haras encourage ces compétitions en offrant des primes aux vainqueurs. En 1846, un arrêté du ministre de l'Agriculture précise que dorénavant « *aucun étalon ne sera acheté par les Haras sans avoir été préalablement éprouvé en concours public*. » Il faut néanmoins encore attendre dix ans pour que les courses au trot soient définitivement instituées et reconnues. Mais le mouvement est en marche, les éleveurs manchois deviennent des experts des croisements et de l'amélioration de la race, en étroite collaboration avec le haras de Saint-Lô.



**Pierre-Étienne JOSEPH-LAFOSSE** (1828-1897), de Saint-Côme-du-Mont, connu la gloire d'avoir fait naître *Élisa*, en 1853, la grande aïeule de la race trotteuse. Après une seule année de courses, en 1856, où elle arriva toujours première, elle a été consacrée à la reproduction et, d'une fertilité rare, elle engendra dix-neuf produits dont le célèbre *Conquérant* en 1858. Pierre-Étienne JOSEPH-LAFOSSE se sépara de son haras en 1869 ; seule *Élisa* ne fut pas vendue, ce qui souligne l'attachement qu'il portait à cette jument. Grâce à l'excellence de ses produits, plusieurs de ses parents vont pousser haut les couleurs du trotting français. Ce sont Jules LECUYER, son neveu de Saint-André-de-Bohon, naisseur de *Phaëton*, Émile ALLIX-COURBOY et Jean-Adolphe GOSSELIN, ses cousins germains de Saint-Côme-du-Mont, naisseurs de *Tigris* et de *Fuchsia*. À sa vente figuraient d'autres grands noms de l'élevage, GISLAIN, CERAN-MAILLARD, BUHOT, TOUZARD et MERIEL. JOSEPH-LAFOSSE a été un éleveur reconnu et un prix portant son nom est couru chaque automne sur l'hippodrome de Vincennes. Le texte qu'il consacre à la mort d'*Élisa* est très représentatif de la relation qui peut exister entre l'éleveur et ses produits.

*1881. 20 novembre. Dimanche*

*Ma pauvre vieille et bonne jument Élisa, la mère de Conquérant, la source première et féconde de nos trotteurs de Normandie est morte ce matin. En revenant de la messe, je l'ai trouvée étendue raide, près de l'entrée du Jardin Gouey qu'elle avait brisée en tombant. Je l'avais mise dans cette petite pièce bien abritée pour qu'elle y put passer commodément l'hiver. Je me suis penché sur ma pauvre jument, une longue larme mouillait encore sa paupière, comme si sa dernière larme avait été pour moi. Involontairement j'ai senti mes yeux se mouillier.*

*Élisa est morte de vieillesse, presque sans souffrance sans doute, elle ne pouvait avoir une meilleure fin ? Je l'ai soignée dans ses derniers ans comme elle l'avait mérité. Je n'ai pas été ingrat envers elle et je l'ai traitée comme une amie. Sa noble carrière est terminée et je ne puis plus rien pour elle que de lui donner un regret.*

*Elle est enterrée entre les deux noyers du Clos Grenneville [situé devant sa propriété].*

## **Félix DE PARDIEU et le développement du cob**

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, la production équine de la Manche a deux grands débouchés : l'armée et le cheval d'attelage de luxe. Cet élevage s'appuie sur le développement d'une race d'élite : le demi-sang trotteur. L'apparition de la motorisation marque les prémices d'une double crise majeure pour l'élevage de la Manche. La race demi-sang est menacée de disparition avec l'apparition de l'automobile. En effet, les particuliers qui ont les moyens matériels d'acquérir et entretenir les chevaux d'attelage optent pour l'automobile. Parallèlement à cette crise de débouché, la demande est très forte en matière de chevaux de trait destinés aux travaux agricoles. Les éleveurs cèdent leurs meilleures pouliches ou les font saillir par des étalons de type « trait », comme le percheron ou le breton. Ces choix mettent en péril la qualité de la production d'anglo-normands. L'administration des Haras craint une dégénérescence de la race, perfectionnée par ses soins au cours du siècle précédent.

**Les carrossiers**

Ils forment la catégorie des chevaux n'ayant pas satisfait aux épreuves de vitesse. Ils sont castrés et livrés au commerce du luxe. Vendus pour l'attelage, ces chevaux sont appréciés à l'étranger, notamment en Angleterre, pour l'élégance de leurs formes.

Félix DE PARDIEU, directeur du haras de Saint-Lô entre 1900 et 1909, propose une alternative : au lieu de croiser le demi-sang normand avec d'autres types de chevaux de trait, ne vaudrait-il mieux pas l'adapter aux nouveaux besoins de l'agriculture ? Par le jeu des sélections des meilleures pouliches et d'étalons plus massifs, on obtient ainsi un nouveau type de cheval issu de la souche anglo-normande que l'on nommera cob quelques années plus tard. L'appellation cob normand est reconnue en 1958 par l'ouverture de son stud-book. Les spécificités du cob en font un animal de trait adapté à la culture bocagère de nos régions et à l'attelage de voitures ou de machines agricoles. L'armée, où il est utilisé pour l'artillerie, apprécie également son énergie et sa force. Une grande partie de la jumenterie carrossière s'est ainsi adaptée aux bouleversements du début du XX<sup>e</sup> siècle pour assurer la pérennité de la race anglo-normande.

## **Paul LAURENS DE SAINT-MARTIN et le développement du cheval de selle**

En 1945, la situation des élevages de chevaux de selle est désastreuse. Au cours du conflit, les éleveurs ont orienté leur production vers les chevaux lourds, type cob normand, en raison des besoins importants de l'agriculture. Afin de remédier à cet abâtardissement de la race anglo-normande, les Haras nationaux achètent des étalons pur-sang anglais afin de les croiser aux juments normandes pour « *rechercher le sang sous la masse* ».

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, Paul LAURENS DE SAINT-MARTIN, le haras de Saint-Lô oriente la production locale vers le cheval de sport. Peu de personnes croient à l'émergence du cheval de loisir, mais rapidement il parvient à convaincre certains éleveurs de monter eux-mêmes leurs chevaux en concours. Afin de faire connaître les produits de qualité, cette génération d'éleveurs trouve un champ d'action, de formation mais aussi de loisir et de divertissement à travers les sociétés hippiques rurales (SHR), créées dans les années trente et, surtout après la guerre, dans un contexte matériel très difficile. Le département est alors à reconstruire et les souches de qualité ont été décimées à la fois par les réquisitions et les pertes de 1944.

### **Les concours hippiques**

Les concours hippiques sont nés sur les îles britanniques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. D'abord réservés à l'aristocratie, ils se développent en France sous l'impulsion de l'administration des Haras. En 1865, le marquis DE MORNAY crée la Société hippique française afin de développer les concours de sauts d'obstacles. Pour soutenir l'essor du sport équestre, les Haras conçoivent les « sociétés hippiques rurales » qui organisent localement les courses. Ces sociétés affichent, par l'organisation de ces concours de sauts d'obstacles, leur volonté de relancer le commerce des demi-sang normands. La Manche voit l'émergence de nombreuses sociétés hippiques rurales : celle du Cotentin est créée en 1935 ; elle organise sa première manifestation le 15 avril 1936 à Sainte-Mère-Église, qui réunit un public très nombreux. Ces sociétés

rurales sont regroupées au sein d'une fédération nationale sous le couvert d'un comité national (1937) siégeant au ministère de l'Agriculture.

L'essor des sociétés hippiques rurales au lendemain de la seconde guerre mondiale et la dualité éleveur-cavalier accélèrent le développement de l'élevage de chevaux sportifs. En 1958, les Haras nationaux ouvrent le stud-book du selle français ; sa terre de naissance et d'élevage est le département de la Manche.

## La Manche qui gagne

La compétence des éleveurs du département pour valoriser des souches de grande qualité, le savoir-faire du haras de Saint-Lô concourent à faire de la Manche un berceau de l'élevage avec deux pôles d'excellence, le trotteur et le selle-français, et un cru de champions. En 1996, aux jeux olympiques d'Atlanta, sur soixante-cinq chevaux participant aux épreuves de sauts d'obstacles, douze étaient français dont huit nés dans la Manche. Les chevaux de l'équipe championne olympique, l'Allemagne, possédaient dans leurs veines les trois quarts de sang normand. Actuellement, 240 des 969 meilleures poulinières françaises stationnent dans la Manche, soit 25 % de la qualité française. Par ailleurs, huit des dix meilleurs éleveurs français de chevaux de saut d'obstacles exercent leurs activités dans le département (chiffres 2005). Dans le domaine du trot, on estime que six des trente-cinq meilleurs éleveurs français sont manchois.

Trop nombreux sont les éleveurs, entraîneurs, cavaliers, drivers et cracks de la Manche pour pouvoir les citer tous. La galerie de portraits qui suit n'est qu'une évocation de quelques uns des plus célèbres d'entre eux, sans préjuger des qualités de ceux qui auraient pu avoir été oubliés.

### 1 - Les étalons du haras de Saint-Lô « HN »

**Orange Peel**, pur-sang (monte de 1925 à 1940) : il a donné dix-neuf étalons et il est le grand-père du chef de la race selle français, **Ibrahim**.

**Rantzau**, pur-sang, né en 1946 (monte de 1951 à 1970), père de dix étalons des Haras nationaux, dont **Starter**, excellent père de mères, et de **Cor de la Bruyère**, chef de race du Holstein.

**Ibrahim** (1952-1973), selle français, père d'**Almé** (1966-1991), l'étalon le plus important des années 70-80, qui n'a pas fait carrière dans les Haras nationaux mais qui a engendré notamment **Quidam de Revel** et **Jalisco B**, lui-même père de **Quito de Baussy**, champion du monde sous la selle d'**Éric NAVET**. **Almé** est aussi le père de **Galoubet A** et de **I love You**.

**Fra Diavolo**, pur-sang, père de **Nankin**, selle français, né en 1957 (monte de 1975 à 1983), père à son tour d'**Uriel**, né en 1964 (monte de 1975 à 1988), qui donne **Rosire**, né en 1983 (à la reproduction depuis 1988).

**Ultimate** (1941-1963), pur-sang, monte de 1946 à 1963. Très bon père de mères, notamment celle d'**Almé**.

*Grand Veneur* (1972-1988), selle français, monte de 1976 à 1988.

## 2 - Le trotteur

**Maurice DE FOLLEVILLE**, de Saint-Côme-du-Mont, vainqueur du prix de Cornulier en 1964 avec *Prince des Veys*, est le naisseur de *Hêtre Vert*, champion international et étalon hors pair. Il est par ailleurs président de la société des courses de Carentan et vice-président de la Société du cheval français.

**Roger LUCE**, originaire d'Orglandes (cant. Saint-Sauveur-le-Vicomte), est le naisseur d'*Oscar RL* qui participe au prix d'Amérique en 1963, sous les couleurs de l'écurie **Henri LEVESQUE**, où il termine second. Cette première participation est suivie de deux autres en 1965 et 1968.

L'écurie **Michel GALLIER** est située au Loreur (cant. Bréhal). L'entraîneur en est **Christophe GALLIER**, driver de *Jag de Bellouet*, vainqueur du prix d'Amérique en 2005.

**André LE COURTOIS**, à Sainte-Marie-du-Mont, éleveur et compétiteur en trot attelé et monté ; vainqueur de la finale du Grand national du trot avec *Arsenal*.

**Jean-Yves LECUYER**, installé au haras du Vivier à Houesville et à Beuzeville-au-Plain (cant. Sainte-Mère-Église) pour l'élevage. Il est le naisseur d'*Upsalin*, lauréat du prix d'Amérique en 1969, piloté par **Louis SAUVE**, de Bacilly (cant. Sartilly), l'homme aux quatre « Cornulier » (1960, 1967, 1977 et 1979). *Cèdre du Vivier* et *Hand du Vivier* sont deux des ses produits prisés par les turfistes.

**Jules LEPENNETIER**, résidant à Saint-James, est notamment connu pour son prix d'Amérique de l'an 2000 où *Général du Pommeau* l'emporte sur tous ses concurrents.

**Pierre LEVESQUE**, entraîneur, jockey et driver, est le fils de **Jean** et le petit-fils de **Henri LEVESQUE**, célèbre notamment grâce à *Roquépine*, triple vainqueur du prix d'Amérique (1966-1968) et *Upsalin*, lauréat en 1969. Pierre LEVESQUE a notamment remporté, au monté, le prix de Cornulier, à l'attelé le Grand national du trot (1989 et 2000).

## 3 – Le selle français

### Des cavaliers

**André LE GOUPIL**, premier civil champion de France en complet en 1961 avec *Jacasse B*. Il participe à deux olympiades (Tokyo en 1964 et Mexico en 1968).

**Alain NAVET** symbolise l'éleveur-cavalier de la Manche de l'après-guerre. Son propre père, **Arsène**, fonde avant guerre l'élevage des « *de Baussy* » à Longueville en Bessin. Cavalier international, un accident le prive des jeux olympiques de Tokyo en 1964 avec *Luma*. Son fils, **Éric**, possède l'un des plus beaux palmarès : plusieurs fois champion de France, champion

d'Europe et champion du monde avec *Quito de Baussy*, vice-champion du monde avec *Dollar du Mûrier*.

**Alain HINARD**, champion de France CSO en 1977 avec *Déesse II*.

**Florian ANGOT** : champion d'Europe junior individuel en 1991 et troisième au championnat d'Europe junior par équipe en 1991 avec *Narcos II* ; troisième au championnat d'Europe jeunes cavaliers par équipe en 1992 ; Jeux olympiques d'Athènes en 2004 avec *First de Launay* (HN) ; en lice pour les championnats du monde à Aix-la-Chapelle de 2006.

**Reynald ANGOT** : champion de France junior en 1993 ; vice-champion d'Europe jeunes cavaliers en 1996 avec *Rosire* (HN) ; champion du monde par équipe en 2002 ; vice-champion d'Europe par équipe en 2003.

**Julien ÉPAILLARD** : champion de France cadet en 1989 ; vice-champion de France junior ; champion d'Europe, individuel et par équipe jeunes cavaliers en 1996 avec *Si Tu Viens* (HN) ; champion d'Europe junior par équipe en 1995 avec *Arpège Pierreville* (HN).

**Laurent GOFFINET** : champion de France du Critérium en 2003 ; membre de l'équipe de France avec *Flipper d'Elle* (HN), également sélectionné pour les championnats du monde 2006.

**Xavier LEREDDE** : vice-champion d'Europe en individuel en 1974 et 1976.

**Éric LEVALLOIS** : troisième des championnats d'Europe junior en 1980 ; vice-champion d'Europe par équipe jeunes cavaliers en 1984 avec *le Tot de Semilly* ; champion de France du Critérium avec *Diamant de Semilly* ; champion de France en 2002 ; champion du monde par équipe en 2002 ; vainqueur de la coupe des nations ; vice-champion d'Europe en 2003.

## Des éleveurs

La dynastie des **BROHIER** (cheval d'obstacle) : Il y eut d'abord le père, **Alfred** (1897-1995), agriculteur à Audouville-là-Hubert (cant. Sainte-Mère-Église) sur la ferme de Pierreville. Parmi ses dix enfants, nombreux sont ceux qui se sont illustrés dans l'élevage : citons **Georges**, champion de France junior de CSO en 1953 avec *Émissaire* ; **Jean**, ancien grand cavalier, et **Denis**, fils de ce dernier, éleveurs au haras de Tamerville à Saint-Côme-du-Mont qui ont produit *Narcos II*, qui figure parmi les vingt-cinq meilleurs étalons du monde et *Quat'sous*. À la génération suivante, **Olivier** est éleveur à Brévands (cant. Carentan).

Les **COUETIL** symbolisent depuis plus d'un siècle et demi cet enracinement dans le domaine du cheval. Cette famille d'éleveurs, de cavaliers et d'entraîneurs, située à Moyon depuis au moins le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'illustre dans le domaine de la course, du concours hippique et de l'élevage.

De **Louis** à **Yannick FARDIN**, à Saint-Aubin-de-Terregatte (cant. Saint-James), trois générations d'éleveurs, naisseurs des « *du Rouet* », dont *Baloubet du Rouet*, trois fois vainqueurs de la finale de la coupe du monde, médaille d'or aux jeux olympiques d'Athènes (2004).

**Gilbert LEFORESTIER**, éleveur au lieu dit «la Platière» à Périers, est notamment reconnu pour les performances de ses poulinières mais aussi de ses étalons tels que *Gentleman Platière* ou *Intime Platière* HN.

**Fernand LEREDDE**, à Saint-Ébremond-de-Bonfossé (cant. Canisy), découvreur de *Jalisco B*, étalon chef de race, puis de son fils *Papillon Rouge* (champion de France en 1993). Citons aussi *Rochet Rouge* (médaillé de bronze aux jeux olympiques d'Atlanta en 1996 et champion d'Europe en 1999). Fernand LEREDDE est également le créateur du Normandie Horse Show à Canisy.

**Germain LEVALLOIS** : installé à Saint-Lô, il s'adapte après-guerre au commerce du cheval de sport, pour notamment découvrir *le Tot de Semilly* (champion d'Europe jeune cavalier), père de *Diamant de Semilly* (champion de France, vice-champion d'Europe par équipe, champion du monde par équipe), tous deux sous la selle d'**Éric LEVALLOIS**, le fils cadet. **Richard**, l'aîné, est éleveur et inséminateur au haras de Couvains (cant. Saint-Clair).

La famille **MOREL** (GAEC de l'Aumeraie constitué par **Eugène** avec ses deux fils, **Christian** et **Denis**), installée à Saint-Aubin-de-Terregatte (cant. Saint-James), allie l'élevage des bovins, la sélection des poulinières et la mise en valeur des produits en concours.

**Jean-François et Philippe NOËL**, descendants de **François NOËL**, l'un des fondateurs de la race bovine normande au XIX<sup>e</sup> siècle, sont devenus également des éleveurs-sélectionneurs de chevaux, à Saint-Vaast-la-Hougue pour **Philippe** (affiche de «*Tatihou*») et à Réville (cant. Quettehou) pour Jean-François (affiche «*du Thot*», dont *Idéo du Thot*, troisième à la coupe du monde 2006).

**Guy PARIS** et son fils, **Fabrice**, sont descendants sur plusieurs générations d'éleveurs bovins normands. Ils associent l'élevage bovin et équin à Couvains avec l'affiche «*des forêts*» en raison de la proximité de la forêt de Cerisy. Ils disposent de leur propre centre d'insémination.

**Alexis PIGNOLET**, ancien très bon cavalier puis éleveur et étalonnier à Moon-sur-Elle (cant. Saint-Clair), a fourni quantité d'étalons pour les Haras nationaux : *Double Espoir*, *Alfa d'Elle*, *Type d'Elle*, *Kaolin d'Elle* et le bondissant *Flipper d'Elle* sous la selle de Laurent GOFFINET.

Jean-Baptiste **THIEBOT**, éleveur à Benoistville (cant. des Pieux) assure le développement de l'élevage des «*B'Néville*».

[3<sup>e</sup> de couverture]

## Remerciements

Les archives départementales de la Manche tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui ont rendu possible cette exposition.

Notre reconnaissance va d'abord à Monsieur Laurent VIGNAUD, responsable du haras de Saint-Lô. Cette exposition n'aurait pu voir le jour sans sa collaboration très efficace ainsi que celle de ses collaboratrices, Mesdames Joëlle LAIGNEL et Frédérique GROBOIS, auxquelles il faut ajouter son adjoint, Monsieur Jean-Jacques MIRECOURT, pour le prêt de son costume. Elle va aussi à Monsieur Guy BIDEAULT, ancien directeur du haras, pour son incroyable connaissance du monde équestre manchois qu'il a accepté de nous faire partager.

Elle s'adresse ensuite à toutes les personnes et institutions qui nous ont prêtées des œuvres ou leurs souvenirs personnels :

- le Centre historique des Archives nationales (Paris), son directeur, Monsieur Denis GRISEL, et Monsieur Emmanuel ROUSSEAU, chef du service des relations extérieures et de la communication, pour les reproductions des plans du haras de Saint-Lô par Kanapell,
- le haras du Pin, notamment Monsieur Vincent JUILLEY, pour le prêt des toiles du peintre normand Le More,
- le musée d'art Thomas-Henry de Cherbourg-Octeville, sa conservatrice, Madame Émilie PERRIER-ROBBE, pour le prêt des bronzes équestres de Le Vél,
- la mairie de Torigni-sur-Vire, et en particulier Monsieur Jean-François PERCY, maire-adjoint, et le docteur Robert MARTY, conseiller général honoraire, pour le prêt de leur récente acquisition du sculpteur Le Duc,
- le musée Albert Kahn de Boulogne (Hauts-de-Seine), son directeur, Monsieur Gilles BAUD-BERTHIER, pour la mise à disposition du film sur *La foire de Lessay en 1927*,
- Madame Joëlle ANGOT, pour son accueil et la mise à disposition d'effets personnels,
- Monsieur Florian ANGOT, pour son accueil et le prêt de documents personnels et de ses trophées,
- Monsieur Reynald ANGOT, pour le prêt d'objets personnels,
- L'écurie GALLIER et en particulier Messieurs Michel et Christophe GALLIER, pour le prêt de photographies et de trophées de *Jag de Bellouet* ; des remerciements particuliers à Mickaël GALLIER ;
- Monsieur Philippe GOSSELIN pour son aide,
- Monsieur Jean-Marc HENRY, pour le prêt d'objets personnels,
- Madame Catherine LECANU, pour sa chaleur et le prêt de document concernant son père,
- Monsieur et Madame André LEGOUPIL pour leur accueil, leur disponibilité et le prêt d'objets personnels,
- Monsieur et Madame Roger LUCE, pour leur accueil et la mise à disposition de leurs souvenirs.

La conception matérielle de l'exposition a reposé sur la compétence de plusieurs prestataires extérieurs :

- l'entreprise DELAROCHE publicités, de Vire, pour les supports de communication et les travaux d'impressions sérigraphiques,
- Monsieur DELAUNAY de la société Candol pour les travaux d'encadrement,
- l'imprimerie CORBRION, de Condé-sur-Vire, pour les affiches.

Les archives ont fait appel à la coopération de divers services du Conseil général :

- l'imprimerie départementale, comme à son habitude, a répondu avec efficacité et promptitude à nos demandes ; merci à Monsieur Alain MOUROCQ et l'ensemble de son équipe pour leur aide.
- Madame Catherine COUSIN, chef du service communication.

Enfin, nous souhaitons saluer l'agence de communication MAGELIO (Caen), qui a assuré la conception graphique du catalogue, ainsi que toute l'équipe de l'imprimerie CORBRION qui en a assuré l'impression.

Que toutes et tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.